question très importante pour les générations

futures de notre pays.

Je soutiens que le ministre chargé du plateau continental, et qui doit traiter avec les Russes, les Britanniques, les Japonais, les Américains, ou les Français,—car voilà ce que comporteront ses responsabilités—doit être un ministre fédéral, non un ministre subalterne chargé d'une des régions des Territoires du Nord-Ouest. Le plateau continental ne s'étend pas qu'à trois milles au large de nos côtes, ou six milles ou soixante milles, pas plus qu'il n'est qu'à 300 ou 600 pieds de profondeur. Le plateau continental se rend jusqu'au milieu de l'Atlantique, au milieu de l'Arctique et au milieu du Pacifique.

La terre sous ces trois océans appartient aux pays qui y donnent. Le Canada a donc des ressources potentielles au fond de la mer dans une grande partie du monde, et qui sont aussi précieuses que ses ressources sur la terre ferme. La chose a été approuvée, grâce à l'initiative du gouvernement dont je faisais partie, par décision unanime de 105 nations réunies à Genève en 1958. Ceux d'entre nous qui ont combattu si longtemps, lorsque nous formions le gouvernement, pour obtenir la reconnaissance de nos droits aux ressources du fond de la mer, les verront peut-être réduits à rien, un ministre s'occupant des ressources délimitées par une ligne de démarcation, celles de l'autre côté de la ligne étant assujetties à une autre politique.

J'aimerais que le ministre chargé de la région au sud des îles Southampton et Baffin nous dise dans quelle mesure il sera inflexible à l'égard du premier ministre Roblin du Manitoba, du premier ministre de l'Ontario et du premier ministre du Québec. Ces hommes lutteront naturellement pour leurs provinces afin d'obtenir tout ce qu'ils peuvent du gouvernement fédéral; je suppose qu'ils seraient mis à la porte s'ils n'agissaient pas ainsi. Mais le ministre chargé de cette terre, pour le compte du gouvernement fédéral, luttera pour tous les citoyens canadiens. La Baie d'Hudson appartient autant aux Terre-Neuviens qu'aux Québécois, qu'aux Manitobains et qu'aux Ontariens. Voilà une des questions qui me préoccupent, monsieur l'Orateur. J'y vois une abdication de la suprématie fédérale.

Pour terminer, j'aimerais soulever une question que je reprendrai à l'étape de l'étude en comité. Dans l'ancienne loi établissant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, le premier ministre de l'époque, M. Louis St-Laurent, en présentant le bill à la Chambre, avait dit que selon toute apparence, nous avions administré le Nord sans nement les annonce, mais personne ne se

aucune unanimité de pensée. Il avait présenté le projet de loi comme devant amener le Nord sous la responsabilité directe d'un ministre, faisant ressortir le fait que le nouveau ministre serait chargé non seulement du Nord mais aussi des ressources nationales du Canada. Il avait alors expliqué pourquoi il avait choisi l'expression «ressources nationales» au lieu de «ressources naturelles». Selon lui, les ressources naturelles ne comportent que les arbres, l'énergie, les minéraux, les choses naturelles. Mais le Canada se composant de personnes, de ressources humaines, il voulait qu'un ministre de son gouvernement-pour citer les termes mêmes de la loi-soit chargé d'élaborer des plans, en collaboration avec d'autres gouvernements, d'autres ministères, d'autres organismes, privés et publics, non seulement pour la mise en valeur et l'utilisation maximum de nos ressources naturelles mais aussi de nos ressources humaines.

Où est passé cet objectif fondamental et principal de l'ancien ministère des Ressources? Lequel de ces ministères en est chargé maintenant? On a dit qu'il n'était pas nécessaire de présenter un projet de résolution pour instituer le ministère des Forêts et du Développement rural parce qu'aucune dépense n'entrait en ligne de compte. En l'occurrence, on a laissé s'évaporer, se dissiper dans la stratosphère, le meilleur moyen dont disposait le gouvernement fédéral pour montrer la voie au moyen d'initiatives. Où est-il allé? Nul ne le sait. Le pouvoir du gouvernement fédéral d'élaborer des plans pour la meilleure utilisation de nos ressources naturelles et humaines, a maintenant disparu et personne ne sait où.

Je reconnais, comme l'ont écrit maintes personnes, que nous sommes en présence d'un gouvernement fédéral faible et de dix gouvernements provinciaux forts. Une fois le ministre d'un nouveau gouvernement provincial nommé dans le nord, peut-être y aura-t-il onze gouvernements provinciaux forts qui, tous, écraseront le gouvernement fédéral actuel. Nous, de tous les partis, sommes tenus de nous rappeler que notre premier rôle en venant à Ottawa, n'est pas de nous faire le porte-parole de nos paroisses, de nos municipalités, et même à l'occasion de nos provinces. Nous sommes ici essentiellement à titre de porte-parole de tous les Canadiens.

Les Canadiens sont sacrifiés; non pas de propos délibéré, car je ne pourrais accuser personne d'un acte aussi répréhensible. Mais je crains que toute cette confusion et ce chaos des trois dernières années soient devenus un mode de vie pour le gouvernement actuel. Des gens se précipitent munis d'idées qui ont belle apparence, et le gouver-